

#COMMISSION PARITAIRE DE PILOTAGE ET DE SUIVI

ALERTE SUR VOS COTISATIONS !

NOS COLLÈGUES DE L'ENVIRONNEMENT NOUS AVAIENT PRÉVENUS, EN DEUX ANS DE CONTRAT, ALAN NOUS FAIT DÉJÀ LES POCHEs !

Sous prétexte d'augmentation des frais de santé et sur le désengagement de l'État en matière de remboursement de frais médicaux, ALAN l'opérateur retenu en santé au MEF, parle déjà de modification du niveau de cotisations sur les options..... de 5% à venir à minima et plus probablement de 9% d'ici la fin du contrat (2031)

Avec l'aval du ministère, ALAN a informé les organisations syndicales réunies à la Commission Paritaire de Pilotage et de Suivi à Bercy, d'un choix d'un maintien « exceptionnel » des cotisations options pour cette année et d'un lissage d'augmentation dès 2027 et sur plusieurs années.

La CGT Finances a voté contre cette proposition qui acte le principe d'une augmentation pour les années à venir (de 2028 à 2031).

Pour la CGT Finances, acter aujourd'hui une augmentation progressive à compter de janvier 2028 nous prive de toutes possibilités d'interventions à l'avenir.

ALAN, cette start-up qui lève des fonds dans le monde entier pour diffuser son modèle économique sur l'ensemble de la planète, s'occupe déjà des agents et agentes de Bercy, après avoir fait les poches des agents et agentes du ministère de l'Environnement, premières victimes d'un appel d'offre biaisé.

Depuis des années, des milliards d'économies sont faits en réduisant la part remboursée par la Sécurité Sociale aux patients sur les frais médicaux. Des économies qui sont financées généralement par la hausse des tarifs des complémentaires de santé. Tout cela réduit l'accès aux soins pour l'ensemble de la population !

La protection sociale complémentaire ne doit pas pallier l'affaiblissement organisé de la sécurité sociale ni générer un surcoût pour les agents et agentes de Bercy. Elle doit permettre aux agents et agentes, actifs et retraités, de bénéficier d'une couverture santé et prévoyance avec une prise en charge importante de l'employeur.

La CGT a demandé lors de cette CPPS, le relèvement de la participation employeur et l'intégration de l'option 1 dans le socle santé, prélevé sur le traitement des agents. Elle demande aussi une fongibilité des réserves entre le socle et les options ce qui permettrait de renforcer le régime. Ce que Bercy refuse encore une fois !

La CGT continue de dénoncer le choix de la start-up ALAN et tente toujours de convaincre les autres organisations syndicales de dénoncer majoritairement cet accord afin d'ouvrir un nouveau cycle de négociation plus favorable aux agents et agentes. Face à une politique qui fait payer les malades pour épargner le capital, la CGT Finances rappelle ce qui fonde notre système de protection sociale depuis 1945 : la meilleure des sécurités, c'est la solidarité.

Les agents et agentes de Bercy n'ont pas à payer pour un système défaillant qui n'est plus en capacité de prendre en charge les frais de santé ! La CGT Finances appelle l'ensemble des agents et agentes à participer massivement à l'appel à la grève du 29 septembre !